

Arrachage des haies : nouvelles réactions

Présidente de Perche Avenir Environnement, Jacqueline Sarem ne pouvait pas, au nom de son association qui se bat depuis de longues années pour la protection des haies, des paysages du Perche et la santé de ses habitants, ne pas réagir aux derniers événements et aux articles parus dans les journaux concernant les arrachages de haies.

« Ainsi que nous ne cessons de le répéter, nous ne voulons pas stigmatiser l'ensemble des agriculteurs, mais dénoncer certaines pratiques et modèles agricoles qui conduisent à ce que nous avons pu voir récemment à Souancé. »

« Enjeux financiers »

« Les terres agricoles du Perche sont en train de devenir des enjeux financiers. Nous voyons déjà des investisseurs et des spéculateurs qui les achètent. Cette situation conduit inévitablement à la destruction des paysages, patrimoine commun. Ce sont des centaines d'hectares qui sont concernés, et donc les exploitations qui vont avec. Comment l'agriculture pay-

sanne à taille humaine que nous défendons peut-elle survivre ? »

« Echanges constructifs »

« Ainsi que l'a si bien exprimé l'agronome-chercheur Marc Dufumier (Le Monde 9 février 2016.) : « Il nous faudrait promouvoir aujourd'hui une agriculture moins industrielle, c'est-à-dire plus artisanale, plus soignée, plus respectueuse de l'environnement mais aussi plus intensive en emploi. Il convient,

pour ce faire, de réorienter au plus vite les aides de la PAC (actuellement concédées en proportion de la surface) afin que nos paysans, droits dans leurs bottes, puissent être correctement rémunérés, en échange de bons produits et de services d'intérêt général, et ne plus devoir sans cesse mendier des subventions sans grand effet sur les systèmes de production agricole. »

« C'est pourquoi nous interrogeons nos politiques, quand nous voyons des projets comme l'usine de métha-

nisation de Pouvrai, les extensions d'élevages industriels, etc., qui immanquablement alimentent ces évolutions que nous dénonçons. »

« Il y a eu des avancées encourageantes, des échanges constructifs, des engagements de la part d'agriculteurs et des services de l'État. Dans l'Orne, la DDT a même produit un document qui clarifie les situations juridiques des haies et en détermine les procédures d'entretien. »

« Pourquoi ce document si

attendu des élus, des associations, tarde-t-il autant à être rendu public ? Il serait pourtant l'outil indispensable à la pédagogie et au dialogue. »

« Devant ces cas consternants d'arrachages de haies, nous ne pouvons pas nous contenter « de regrets », le PERCHE mérite engagements et actions. »

« Pas dans son « bon droit » »

« Notre association a travaillé avec le PNRP, avec des élus, des agriculteurs, et ob-

tenus des engagements de réparation. Mais qu'en est-il des moyens mis en place pour le suivi, quand le PNRP nous dit que depuis juillet 2015, il cherche des budgets pour le faire. »

« Non, l'agriculteur de Souancé n'est pas dans son « bon droit » quand il détruit une zone humide même si elle n'est pas protégée par un document d'urbanisme. La position de l'ONCFS, qui s'est rendu sur place, est on ne peut plus claire : Il est en infraction ! On nous dit que l'agriculteur va s'engager à replanter 1,5 km de haies. Mais avec qui s'engage-t-il ? Le PNRP et les associations peuvent-ils seuls en assurer le suivi ? Quel est le rôle des services de l'État dans ce domaine ? »

« Nous souhaitons une vraie mobilisation de tous, citoyens, élus, institutions, politiques, pour préserver notre environnement, mais aussi pour permettre aux agriculteurs d'y travailler et de vivre dignement et sereinement de leur travail. »

COLONARD-CORUBERT

« C'est replanté à l'identique »

Suite à l'article « Sommes-nous en train de détruire la nature ? », un agriculteur de Colonard-Corubert a tenu à réagir.

« Je suis directement impliqué concernant les haies de Colonard-Corubert. Mais il faut être précis quand on évoque cette histoire. »

« En effet, nous avons coupé et

arraché des haies mais dans le but de les replanter à l'identique. Cela a été fait avec les accords des autorités. Le projet global tenait la route. Il a été pensé et repensé pour protéger l'environnement et c'est cela qui a plu. C'est un consensus que nous avons trouvé, une issue positive, une belle histoire. »

« Une seule version »

« Au tout début de l'affaire, on en-

tendait qu'une version, celle de l'association de défense. Mais ses membres ne connaissent pas tous les détails du projet. Ils ignoraient par conséquent qu'avant de démarrer le projet, nous avions imaginé un volet paysager. »

« Vous savez, je suis la cinquième génération d'agriculteurs, nous avons toujours été des personnes raisonnées. »